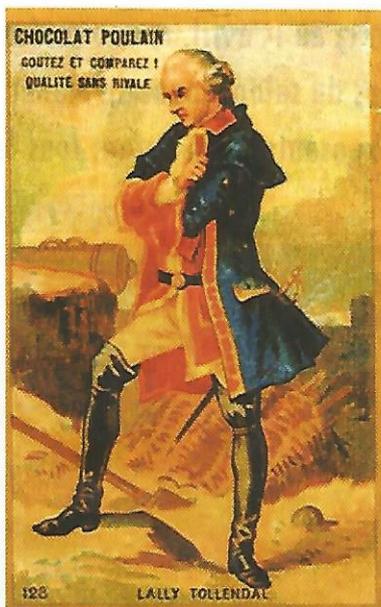


Une famille dauphinoise originale, les Du Vivier

par Georges Salamand

Rares sont les fratries qui, en Dauphiné, défrayèrent la chronique à l'instar de cette étonnante famille du VIVIER, célèbre aux quatre coins de notre vieille province par ses valeureux officiers, ses prises de positions politiques souvent contradictoires, et, pour l'un de ses membres, ses fameuses excentricités. À l'origine de la renommée non usurpée de ces seigneurs de Barnave, Veauvans, Lentiol ou Cuirieu, se trouve, au XVII^e siècle, Philippe du VIVIER de LENTIOL, vibailli du Viennois puis du Grésivaudan, second président de la chambre des comptes du Dauphiné, amateur averti dont la bibliothèque sera dispersée en 1715. Ami proche de Pierre de BOISSAT, poète viennois, traducteur d'Ésope, surnommé « L'Esprit », Philippe du VIVIER ne se doutait pas que l'un de ses descendants formerait alliance avec la petite-nièce du poète, Marie-Françoise de BOISSAC – le « C » final étant plus aristocratique que le vulgaire « T » ! – et que les du VIVIER hériteraient, à la mort du dernier marquis de BOISSAC guillotiné sous la Terreur, de ses terres et châteaux du bas-Dauphiné, parmi lesquels le splendide domaine de Cuirieu, à Saint-Jean-de-Soudain.

L'époux de mademoiselle de BOISSAC se nommait Ferdinand Bruno du VIVIER (1714-1778). Né à Besançon et habitant Romans, c'est un brillant officier au régiment Royal-Vaisseaux. Neveu du malheureux gouverneur des Indes



Lally-Tollendal – publicité chocolat Poulain.

françaises, LALLY-TOLLENDAL, décapité après un procès inique (mai 1766), Ferdinand, en accord avec le fils du supplicié, entreprendra avec son aîné et l'appui de VOLTAIRE, une action en révision « pour faire triompher l'innocence de LALLY ». Dignitaire maçonnique, du VIVIER, réactionnaire féministe, est également sensible à une idée neuve : l'ouverture de la franc-maçonnerie au sexe dit faible. Ce qui explique sans doute certaines opinions contradictoires soutenues par ses fils, Artus (1751-1814) et Camille (1760-1832).

Artus, qui hérite de Cuirieu à la mort du marquis de BOISSAC, a quatre enfants, trois filles dont Yvonne, plus ou moins fiancée à LAMARTINE – jugé trop impécunieux par la famille – avant d'épouser le comte de ROVERIE de CABRIERES dont elle aura le futur cardinal Anatole de CABRIERES, évêque de Montpellier, prélat conservateur aux idées larges.

Le fils unique d'Artus, Charles « marquis » du VIVIER, cheveu-léger de la garde du roi en 1814, laissera, lui, une trace exceptionnelle dans la petite histoire du Nord-Isère, avec ses étonnantes excentricités : les ours qu'il enferme dans ses cages

au château ; le lion qu'il promène en laisse dans les rues de La Tour-du-Pin ; les fanfares, hommes et instruments, qu'il fait livrer par tombereau à benne basculante ; les places publiques qu'il offre à la ville « à condition de n'y admettre que les joueurs de boules et les lavandières » ou le champ de foire offert à la commune de Montceau. Mais le chef-d'œuvre de ce doux dingue reste, sans aucun doute, les CDD matrimoniaux qu'il passe devant notaires au profit de pères de famille impécunieux pour « bénéficier », étant célibataire endurci, de l'affection temporaire de leurs filles, sous forme de bail 3-6-9 ! Il fallait oser...

**En France,
ce n'est pas la girouette,
mais le vent qui tourne !**

Cadet d'Artus et oncle de ce dernier olibrius, Camille (1760-1832) qui s'orthographe DUVIVIER, tant la particule lui était haïssable, est tout d'abord moine. Défroqué en 1789 et retiré à Cuirieu, on le retrouve farouche révolutionnaire à La Tour-du-Pin, où il préside la société des Amis de la Constitution qu'il dynamise d'un verbe enflammé : « Notre Liberté, dit-il, vous est aussi chère que l'esclavage dans lequel nous gémissions vous était insupportable ! ». Élu capitaine du 2^e bataillon des volontaires de l'Isère, Camille mène une carrière très brillante dans les armées de la République et de l'Empire. Chevalier de la Légion d'honneur, blessé à Eylau, il se retire avec le grade de lieutenant-colonel à Romans, où il épouse, en 1810, la fille du comte d'ABZAC, guillotiné comme émigré, sous la Terreur. En 1814, Camille devient maire de Romans et se retrouve aussi farouche royaliste qu'il avait été successivement farouche républicain et farouche bonapartiste. Lors de la visite du comte d'Artois en Dauphiné, il dira au prince : « Vous daignez visiter une ville fidèle qui a tout perdu par la Révolution ». Ah, que c'est beau d'avoir des convictions ! ■

Le château de Cuirieu, à Saint-Jean-de-Soudain.

